

CP-DAT-2024-5-M-T

5 postes d'Instructeur.trice.s LEADER (catégorie B)

**sont à pourvoir dans le cadre d'un contrat de projet à la
DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE (DAT)**

Service LEADER

Montpellier / Toulouse

Projet : Programmation FEADER 23-27

Fin du projet : 31 décembre 2027

FONCTION : Instructeur.trice LEADER

Autorité de gestion Régionale dans le cadre du PSN (Plan stratégique national) pour la période 2023-2027 sur le FEADER, la Région Occitanie assure l'instruction du dispositif LEADER, dont la programmation est effectuée par les GAL (Groupes d'Action Locale), au nombre de 37.

CONTEXTE :

L'Instructeur.trice LEADER est chargé.e de l'instruction des dossiers de demandes d'aide et de demandes de paiement transmis par les GAL. Il.elle est l'interlocuteur.trice privilégié.e d'un ou plusieurs GAL pour le suivi des dossiers de sa programmation. Sous la coordination directe du responsable d'unité, un partage équitable des dossiers est réalisé entre les instructeurs, privilégiant les dossiers du ou des GAL dont l'instructeur.trice est référent.e, tout en permettant une mutualisation du travail entre les instructeurs du service.

MISSIONS PRINCIPALES :

Instruction des dossiers LEADER

- Contrôler la conformité des réalisations, ainsi que le respect des obligations réglementaires nationales et/ou européennes et réaliser les visites sur place le cas échéant ;
- Réaliser la saisie des dossiers sur les logiciels métiers à leurs différentes étapes de gestion ;
- Veiller à la mise en œuvre des différentes réglementations nationales et/ou européennes et des procédures de la collectivité ;
- Rédiger des rapports d'instruction ;
- Renseigner les tableaux de suivi

Être référent d'un ou plusieurs GAL

- Apporter un appui réglementaire aux GAL et aux porteurs de projet (dépenses éligibles, pièces à joindre, etc.) ;
- Assurer le suivi des dossiers en accompagnement des GAL, des co financeurs et des porteurs de projet ;
- Partager les priorités des GAL suivis et en rendre compte au responsable pour une mise en œuvre optimale du programme.
- Participer aux réunions organisées dans le cadre du suivi de la programmation des GAL.

Missions transversales

- Participer aux réunions de coordination avec les autres Instructeurs LEADER et/ou FEADER ;
- Contribuer aux activités transversales au dispositif LEADER ;
- Repérer les dysfonctionnements et les faire remonter à sa hiérarchie ;
- Participer à d'autres missions de service en tant que de besoin.

PROFIL :

- Débutants acceptés ;
- Connaissances des règles de gestion des fonds européens, notamment du FEADER et du dispositif LEADER ;
- Connaissances de la réglementation nationale et européennes, notamment en matière d'Aides d'Etat ;
- Connaissance des procédures administratives, méthodes et techniques d'instruction des dossiers ;
- Connaissances des marchés publics ;
- Méthodes de rédaction des actes et écrits administratifs ;
- Connaissances en gestion financière et attribution des subventions ;
- Bonne maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) et des logiciels métiers utiles à l'exercice des fonctions (OSIRIS, Progos, Elise, etc.).
- Rigueur, qualités relationnelles et rédactionnelles ;
- Sens de l'organisation et autonomie ;
- Capacité d'adaptation et sens de l'initiative ;
- Sens du travail en équipe et en transversalité avec plusieurs services / partenaires

SPECIFICITES DU POSTE

- Déplacements ponctuels sur le territoire Régional (1 à 2 fois par mois)

INFORMATIONS PARTICULIERES :

Le dépôt de candidature doit être déposé en un seul PDF nominatif par candidature (Lettre de motivation + CV + Diplôme le plus élevé) sur la boîte mail suivante : candidature.cdd@laregion.fr avant le 24/07/2024

Merci **de rappeler la référence du poste dans l'objet de votre mail et dans votre candidature** selon le format publié, **CP-DAT-2024-5-M-T**.

Simon MUNSCH
Directeur Général des Services